

## **ARTICLE 4** | **RÔLE ET DEVOIRS DU CAPITAINE**

Le capitaine est un partenaire privilégié avec lequel l'arbitre (ou les arbitres) va (vont) tenter de réussir la rencontre. Son rôle est d'assister les arbitres et non de les critiquer.

### **A – AVANT LE MATCH**

Le capitaine doit :

- ◆ veiller à l'équipement de ses coéquipiers,
- ◆ veiller à l'établissement de la feuille de match,
- ◆ vérifier que les numéros des joueurs correspondent à ceux reportés sur la feuille de match,
- ◆ vérifier les licences,
- ◆ rapporter les consignes de l'arbitre à ses coéquipiers,
- ◆ savoir porter, dans la forme réglementaire, les éventuelles réserves (qualification, techniques...),
- ◆ participer au tirage au sort au moment du coup d'envoi du match.

### **B – PENDANT LE MATCH**

Le capitaine doit :

- ◆ diriger son équipe tactiquement et moralement,
- ◆ veiller à la bonne tenue de ses coéquipiers dont il est responsable,
- ◆ assister le ou les arbitres dans (sa) leur tâche, en évitant discussions et contestations inutiles,
- ◆ protéger le ou les arbitres à tout instant du match, si cela s'avère nécessaire,
- ◆ prévoir et savoir éviter les incidents et pour cela, calmer le ou les joueur(s) trop impulsif(s), ainsi que les dirigeants se trouvant sur le banc de touche, dans la zone technique (si celle-ci existe).

## **C – LES RAPPORTS DU CAPITAINE AVEC LES ARBITRES**

Le capitaine :

- ◆ peut attirer l'attention de l'arbitre sur des faits anormaux se produisant en cours de partie,
- ◆ a le droit de demander exceptionnellement des explications aux arbitres si une décision ne lui paraît pas claire. Cependant, son intervention doit être faite avec correction, déférence, sans familiarité, et bien sûr sans vocifération. Il ne doit pas parler aux arbitres avec insolence ou ironie (comme cela se produit trop souvent) et ne pas avoir une attitude menaçante,
- ◆ doit toujours donner l'exemple et entretenir aussi un climat favorable au bon déroulement de la partie, pour le bien de tous,
- ◆ est autorisé à déposer une réserve technique ou toute autre réclamation à n'importe quel moment.

## **D – APRES LE MATCH**

Le capitaine doit accompagner les arbitres lors du retour aux vestiaires et assurer leur protection si cela est nécessaire. Il est de sa responsabilité de prendre connaissance des annotations portées sur la feuille de match par l'arbitre en y apposant sa signature.

## **C – CONCLUSION**

Le capitaine est un joueur comme les autres, mais de plus, il est responsable de son équipe en droits, devoirs et obligations.

C'est lui qui répond de tout incident pouvant se produire et qui en partage les conséquences.

Cette responsabilité commence à partir du moment où le ou les arbitres sont en possession de la feuille de match et jusqu'au retour de ceux-ci aux vestiaires.